

Trait d'union

lettre de la Communauté de communes Gisors Epte Lévrière mai 2009 - n°12

Trois rendez-vous à ne pas manquer

■ La **course cycliste** qui aura lieu le dimanche 21 juin 2009 à Authevernes en souvenir de Sébastien Boulangué.

■ Le **Grand Baz'Art** aura lieu les 30 et 31 mai 2009 à Bézu-Saint-Éloi (Grande Salle). 25 artistes et 12 nations seront représentées.



■ La **Journée de la Voie Verte** Gisors-Gasny aura lieu le dimanche 27 septembre 2009 de 9 h 00 à 17 h 00 sur les 3 principaux sites suivants : Gisancourt, Berthenonville et Gasny.

N

Notre Communauté de communes met en œuvre ses projets avec efficacité. Qu'il s'agisse d'investissements lourds, comme le centre aquatique, de travaux d'entretien réguliers comme ceux de la voirie, d'initiatives en direction des jeunes comme les centres de loisirs ou des personnes âgées comme le portage de repas, de la gratuité des transports scolaires de la maternelle au lycée, et de la gestion de la voie verte, les engagements pris devant vous sont tenus. Ceci sans aucune augmentation des taxes depuis la création de la Communauté de communes, voilà six ans. La gestion financière des collectivités qui sont

édito

Une Communauté qui s'affirme

appelées à se substituer de plus en plus à l'État, s'avère cependant difficile et de lourdes menaces pèsent sur leurs ressources avec la suppression de la taxe professionnelle. Nous maintiendrons nos objectifs de services rendus à la population tout en veillant à ne pas augmenter la charge fiscale. Ainsi nous attachons-nous tout particulièrement au développement économique et de l'emploi sur les zones d'activités, à l'aide à la personne et aux familles en cette période de crise qui frappe surtout les plus démunis. Nous apportons aussi tout notre concours à la défense des services publics sur notre territoire et tout spécialement à notre hôpital de proximité aujourd'hui à nouveau menacé, malgré son activité et son rayonnement croissants.

Marcel Larmanou

Maire de Gisors
Conseiller général de l'Eure
Président de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière

Gisors
Epte Lévrière

Communauté
de communes

5, rue Jean Jaurès

27140 Gisors

tél. : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site internet : www.cdc-gisors.fr

Voirie

Les travaux de 2009

La Communauté de communes va engager à partir de mai, et ce jusque septembre, son programme annuel de modernisation et de réfection des voiries communales. Ce sont les entreprises Colas et Sacer qui sont chargées d'effectuer ces travaux qui visent à améliorer le quotidien des habitants du territoire communautaire.

Prochaines réunions du Conseil communautaire...

Les réunions du Conseil communautaire sont publiques. Elles se déroulent en mairie de Gisors à 19 heures. Les prochaines séances auront lieu les 23 juin, 22 septembre, 24 novembre et 15 décembre. Vous êtes les bienvenus.

... et du conseil du syndicat de la voie verte Gisors-Gasny

Le syndicat de gestion de la voie verte tient lui aussi ses séances en public. Les prochaines auront lieu à Gasny le 12 mai et à Château-sur-Epte, le 17 novembre. Avis aux amateurs.

A consulter sans modération

Le site internet de la Communauté de communes est un outil utile pour tout savoir, en temps réel, sur l'actualité de notre territoire. On y trouve le compte rendu des conseils communautaires et toutes les informations pratiques nécessaires pour accéder aux services de la Communauté. Le nombre de visites a atteint un pic de 2665 visites en janvier 2009 pour une fréquentation moyenne au-delà de sept cents visites mensuelles.

Ayez le bon réflexe : www.cdc-gisors.fr

Inauguration du centre aquatique

L'inauguration du centre aquatique Aquavexin aura lieu le jeudi 14 mai à 17h30. A cette occasion le centre aquatique sera fermé l'après midi.

Amécourt

Authevernes

Bazincourt-sur-Epte

Bézu-Saint-Eloi

Dangu Gisors

Guerny

Hebecourt

Mainneville

Mesnil-sous-Vienne

Neaufles-Saint-Martin

Saint-Denis-le-Ferment

Sancourt Vesly

Problème eau de la RD 660. *Evacuation des eaux pluviales de la RD 660.*

Route de Cahaigne. *Sécurisation de la chaussée dans le virage du cimetière.* **Rue de la Groutte.** *Bordures caniveaux et évacuation des eaux pluviales.* **VC 20 (voir Guerny).** *Revêtement gravillonnage de la VC 20 sur la partie d'Authevernes.*

Route de Beauregard RD 14. *Bordures, caniveaux, gestion des eaux pluviales de la sente des Pétrons.*

Rue des Fontaines. *Bordures, caniveaux et réfection du tapis enrobé.* **Route de Gisors RD 14 n° 36.** *Affaissement ponctuel, reprise bordures caniveaux devant n°36.*

Chaussée Louis XIII. *Revêtement des trottoirs en béton.*

Route de Dieppe (Chesnot-Verdun). *Réfection de l'accotement côté lycée (suite du programme 2007).* **Rue du 11 novembre bordures.** *Remplacement de bordures, trottoirs, réfection de la chaussée en enrobé.* **Rue d'Eragny.** *Reprise de chaussée (revêtement superficiel).* **Rue de la Libération.** *Réfection de trottoir enrobé, du Champ Fleury à la voie SNCF.*

VC 20 et VC 55. *Revêtement gravillonnage (vers Authevernes et vers Bordeaux).*

Rue de la Mairie. *Réfection du revêtement de trottoir en enrobé rouge.* **Rue des Landes Soret RD 660.** *Suite du revêtement trottoir enrobé inachevé en 2007.*

RD 3 du Godban à la RD 14. *Problème assainissement pluvial sur la rue du Bourg.*

RD 14 route de la Lévière. *Bordures, caniveaux, reprofilage pour gestion des eaux pluviales.*

Rue du Bois. *Suite du programme 2008, bordures, caniveaux, tapis en enrobé.*

Rue Guérard RD 17 rue du Moulin. *5 sites à problème pluvial sur RD pour traverser vers la rivière.* **Sainte-Austreberte.** *Bordures, caniveaux devant deux pavillons, trottoirs en grave.*

Ruelle du Mont Panier. *Bordures, caniveaux devant deux pavillons, trottoirs en grave.* **RD 17, entrée du Gruchet.** *Bordures, caniveaux devant deux pavillons, à coordonner avec plateau.*

Chemin de Rouville. *Gravillonnage.*

Rue de la Boissière partie vers RD. *Reprise de chaussée.*

Voirie Fauchage

La saison de fauchage des accotements des voies communales a débuté récemment. Deux coupes sont programmées de début mai à septembre 2009. Selon l'état de la végétation, une troisième coupe peut s'avérer nécessaire en certains endroits. Notre équipe voirie veillera à assurer l'entretien des accotements jusqu'au mois d'octobre 2009.

Voici le **calendrier prévisionnel** des opérations de fauchage commune par commune :

	1 ^{ère} coupe	2 ^e coupe	Entretien
Mesnil-sous-Vienne - Mainneville	Semaine 19	Semaine 25	Semaine 32
Sancourt - Hébécourt	Semaines 19-20	Semaines 25-26	Semaines 32-33
Amécourt - Bazincourt-sur-Epte	Semaine 20	Semaine 26	Semaine 33
Saint-Denis-le-Ferment	Semaines 20-21	Semaines 26-27	Semaines 33-34
Gisors	Semaines 21-22	Semaines 27-28	Semaines 34-35
Bernouville - Bézu-Saint-Éloi	Semaine 22	Semaine 28	Semaine 35
Neaufles-Saint-Martin	Semaines 22-23	Semaines 28-29	Semaines 35-36
Noyers - Dangu	Semaine 23	Semaine 29	Semaine 36
Vesly - Guerny - Gisancourt	Semaines 23-24	Semaines 29-30	Semaines 36-37
Authervertes	Semaine 24	Semaines 30-31	Semaines 37-38

Voie verte Bientôt la fête

La journée nationale des voies vertes aura lieu le 27 septembre prochain. Si le programme complet ne sera au point que début septembre, sachez que les principaux lieux d'animation et de restauration seront situés à Guerny, Berthenonville et Gasny. Des activités multiples seront offertes aux petits et aux grands. Activités sportives avec des randonnées, et des initiations au Tai chi et au Fitness, des jeux pour les enfants et des démonstrations de danse. L'animation musicale sera assurée par des fanfares, un marché artisanal sera installé à Guerny. Pour ceux qui se lèvent tôt, le petit-déjeuner sera offert à tous les participants vers 10 heures à Gisancourt.

Une voie verte bien équipée

Avec la mise en place de 8 poubelles, 3 tables de pique-nique, 5 bacs et 4 panneaux de règlement, la partie classée de la voie verte (de Château-sur-Epte à Gasny) est maintenant équipée elle aussi d'un mobilier urbain bien intégré dans le paysage. Le syndicat de gestion a obtenu une subvention du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour l'acquisition de ce mobilier.



Les animations 2009

Un nouveau parking de 50 places sera créé à Aquavexin en juillet 2009. Les deux Communautés de communes l'ont acté le 14 avril dernier.

Aquavexin, bien plus qu'une piscine est un lieu de détente, d'activité et de convivialité. Le centre nautique propose de nombreuses activités thématiques. Pour avoir les dates et heures précises ou tout simplement plus de renseignements sur ces animations, contacter : Aquavexin : 03 44 22 06 44 ou aller sur le site d'aquavexin :

www.aquavexin.fr

	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier 2010
Animations		1 ^{ère} Soirée Aquavexin	Soirée disco	Soirée barbecue	Portes ouvertes (un week-end)	Soirée zen	Soirée AquaVexin Aquafitness	Soirée parrainage	Anniversaire AquaVexin
Autres	Inauguration AquaVexin (14 mai)		Animations aquatiques pour enfants					Noël enfants	
Ateliers	Musique du monde		Expression manuelle		Les sens		Vin		Théâtre
Expositions		Photos bébés nageurs				EM atelier		Dessins Paula	
Animations bébés nageurs		Samedi 20 juin				Samedi 17 octobre		Samedi 19 décembre	
Animations petit déjeuner	Dimanche 17 mai	Dimanche 21 juin	Dimanche 19 juillet		Dimanche 20 septembre	Dimanche 18 octobre	Dimanche 22 novembre	Dimanche 20 décembre	Dimanche 17 janvier

Les scolaires au centre aquatique

Les enfants des écoles publiques de la Communauté de communes peuvent apprendre ou se parfaire en natation à Aquavexin. Les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 fréquentent depuis le 23 janvier le centre aquatique tous les vendredis. Le coût de location des bassins et du transport est pris en charge par la Communauté de communes. La programmation et les créneaux horaires peuvent être consultés sur notre site internet : www.cdc-gisors.fr (rubrique "sport et loisirs").



Comment est voté le budget

La loi impose aux collectivités territoriales de voter leur budget primitif avant le 31 mars de l'année en cours. La Communauté de communes procède depuis 4 ans à ce vote bien plus tôt afin de permettre aux différents services et élus de connaître les crédits dont ils disposent.

En 2009, le Conseil communautaire a voté le budget le 3 février. Ce vote est le fruit d'un long et lourd travail engagé près de 4 mois préalablement entre les services et les élus, travail retracé dans le planning ci-après :

■ **7 novembre 2008** : note de cadrage. Cette note de service fait le point sur les crédits consommés en 2008 compétence par compétence et indique la date butoir pour le rendu des propositions budgétaires 2009.

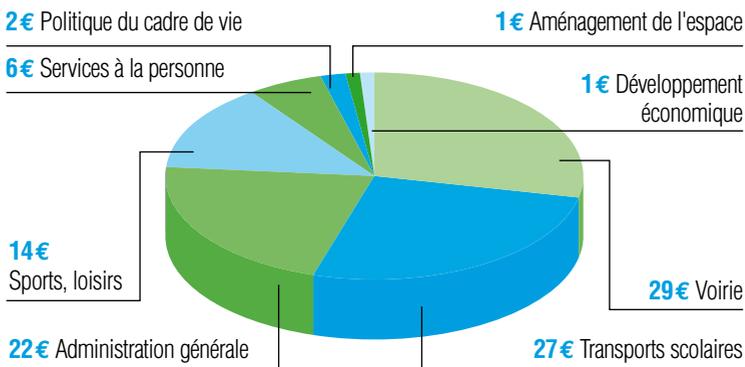
■ **16 décembre 2008** : le débat d'orientation budgétaire. C'est une délibération obligatoire qui doit avoir lieu dans les 2 mois précédant le vote du budget et qui permet de présenter en conseil communautaire les orientations fondamentales du prochain budget.

■ **19 décembre 2008** : rendu des propositions de budget par service. Chaque responsable de pôle en lien avec le Vice-Président concerné fait des propositions budgétaires dans les domaines d'intervention qu'il gère au Directeur Général des Services et au Pôle Finances. C'est à partir de ces propositions que le budget global est construit et que des arbitrages peuvent être effectués.

■ **Du 22 décembre 2008 au 8 janvier 2009** : commissions thématiques. Pour chaque compétence exercée par la Communauté de communes, une réunion est organisée sous la conduite du Vice-Président, afin d'étudier les propositions budgétaires.

■ **13 janvier 2009** : commission Finances. Après avoir analysé de façon globale tous les budgets par compétence, des propositions de coupes ou d'ajustements (diminution de

Les dépenses réelles. Pour 100 euros de dépenses inscrites au budget 2009, la Communauté de communes consacre...



certaines charges, modifications de certaines recettes...) sont faites afin d'équilibrer le budget, et sont présentées lors de cette dernière commission qui valide ou non les arbitrages budgétaires.

■ **20 janvier 2009** : bureau communautaire validant définitivement le budget sous l'égide du Président, des Vice-Présidents et des maires des communes.

■ **3 février 2009** : conseil communautaire pour le vote du budget primitif 2009.

Des taux qui ne bougent pas

Pour la 6^e année consécutive, les élus de la Communauté de communes sous l'égide du

Président Marcel Larmanou ont décidé le maintien des taux d'impositions communautaires, ce malgré le nombre croissant de compétences et d'actions nouvelles développées par la Communauté de communes :

- Taxe habitation : 3,04 %
- Taxe foncière bâtie : 5,48 %
- Taxe foncière non bâtie : 6,06 %
- Taxe professionnelle : 2,40 %

Par ailleurs, l'effort significatif fait en direction des entreprises de la ZAC intercommunale du Mont de Magny par la Communauté de communes, a été renouvelé car le taux de TP de zone a été maintenu à 15.53 %.

Les recettes prévisionnelles 2009

- Impôts locaux : 1 950 000 €
- Subventions Conseil Général de l'Eure pour le financement des transports scolaires et des travaux de voirie : 799 654 €
- Participations l'Etat (DGF, CAF, taxe additionnelle aux droits de mutation) : 520 990 €
- FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) pour rembourser la TVA payée sur les investissements : 190 050 €
- Recettes diverses (revenus des placements, subventions des communes...) : 186 779 €
- Produits des services (recettes du portage de repas, des gens du voyage...) : 85 555 €
- Amortissements des immobilisations : 83 640 €

Accueils de loisirs

Inscriptions pour l'été

Comme chaque année depuis 4 ans, la Communauté de communes ouvre ses accueils de loisirs communautaires pendant la période estivale, afin que petits et plus grands puissent profiter au maximum d'une vie en collectivité faite d'activités, d'animations et rencontres.

Comme l'année dernière, de début juillet 2009 à fin août 2009, avec le maillage territorial organisé, structuré autour des 3 accueils de loisirs communautaires de Vesly, Bézu-Saint-Éloi, Bazincourt-sur-Epte voire Mainneville (en fonction du nombre d'inscrits), tout un chacun pourra fréquenter l'accueil de son choix.

Les inscriptions d'été 2009

Elles commenceront à partir de début juin 2009 auprès des directeurs d'accueil de loisirs.

Les enfants accueillis :

Tous les enfants à partir de 3 ans peuvent être accueillis (les enfants scolarisés en septembre 2009 et ayant moins de 3 ans en juillet 2009 peuvent être accueillis après accord du directeur)

Les dates d'ouverture des accueils de loisirs :

Vesly : du lundi 6 juillet 2009 au vendredi 21 août 2009.

Bazincourt-sur-Epte : du vendredi 3 juillet 2009 au vendredi 31 juillet 2009.

Bézu-Saint-Éloi : du vendredi 3 juillet 2009 au vendredi 31 juillet 2009.

Mainneville : un accueil de loisirs sera ouvert en juillet 2009 en fonction du nombre d'inscrits.

Pour tout renseignement complémentaire

Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière

Pôle Enfance-Jeunesse

Florence Maillard, responsable de pôle

Tél. : 02 32 27 89 58

Courriel : florence.maillard@ccgisors-eppte-levriere.fr

A chaque parution nous présentons une association locale qui contribue au dynamisme du territoire

L'Association de Sauvegarde des Abords de la Lévrrière et de la Forêt de Lyons.

L'ASALF, agréée au titre de l'environnement par la préfecture de l'Eure, est présente depuis 20 ans dans la vallée de la Lévrrière. Créée pour faire face à un problème environnemental dans la commune de Martagny, elle n'a cessé depuis d'agir avec et pour les habitants de la vallée. Son objectif est la protection du patrimoine et de l'environnement.

Afin de sensibiliser le public à la qualité et à l'originalité de l'architecture rurale de cette vallée, une exposition sur le petit patrimoine non protégé, a été proposée dans plusieurs de nos villages.

Dans le même esprit, l'ASALF organise régulièrement des visites de monuments, de fermes et d'entreprises locales, des sorties à thème en forêt et des conférences animées par des professionnels. En 2008, elles ont porté sur l'éolien, l'agriculture et le Grenelle de l'environnement, la richesse botanique de notre forêt, la visite d'un musée privé d'artisanat ancien, le problème de l'eau et des moulins.

En plus de son rôle préventif, l'ASALF exerce un rôle curatif qui comprend aussi bien la lutte contre les épaves de voitures abandonnées, la réhabilitation de chemins de randonnée, ou la restauration des plaques « Michelin », que des travaux de longue haleine comme la souscription d'aide à la restauration des églises de Bézu-la-Forêt, Martagny, Mesnil-sous-Vienne, Mainneville. Aujourd'hui, la restauration du chœur et du transept de l'église de Martagny est terminée et pour fêter cet événement, l'ASALF y organise le 4 juillet 2009, un concert dont les bénéfices seront reversés au profit de la remise en état de la nef.

Contacts :

Président : tél. 02 32 55 57 63

olivier.blanchard0398@orange.fr

Secrétariat : tel. 02 32 27 16 54

101 La petite Panne 27480 Bézu-la-Forêt

bayle.gislaine@orange.fr



Inscriptions pour la rentrée 2009

La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière qui assure les transports scolaires à l'échelle du territoire, prépare d'ores et déjà la rentrée scolaire de septembre 2009 et souhaite rappeler quelques démarches importantes à ne pas oublier impérativement : tout d'abord, les demandes d'inscriptions au titre des transports scolaires sont à renouveler chaque année car le transport scolaire n'est pas obligatoire et est par ailleurs gratuit. L'ouverture des inscriptions s'effectuera à partir du 11 mai 2009, la date de clôture étant fixée au 30 juin 2009.

Les démarches d'inscription se font de façons différentes selon le lieu de résidence :

• **Pour les habitants des 15 communes rurales** de la Communauté de communes dont les élèves sont scolarisés (élémentaire, maternelle, Collège, Lycée/LEP) sur le territoire de la Communauté de communes.

Les parents domiciliés en commune rurale font les démarches auprès de leur mairie pour y retirer le formulaire D.I.T.S ainsi que les différents documents joints. Après les avoir dûment remplis, les dossiers sont à redéposer à la mairie de la commune d'habitation, sachant qu'une photo d'identité est à joindre impérativement pour les enfants dès le CM2.

• **Pour les habitants de Gisors** dont

les élèves sont scolarisés aux collèges de Gisors, les demandes sont à retirer auprès des collèges directement et à redéposer soit à l'établissement scolaire, soit à renvoyer au Pôle Transport scolaire de la Communauté de communes. Il convient de ne pas oublier de joindre une photo d'identité.

• **Pour les habitants de Gisors** dont les élèves sont scolarisés en élémentaire/maternelle /lycée/LEP à Gisors, les demandes sont à faire directement auprès du Pôle Transport scolaire de la Communauté de communes.

• **Pour les habitants de la Communauté de communes** dont les élèves sont scolarisés hors territoire de la Communauté de Communes (Beauvais, Evreux, Les Andelys, Vernon...), il convient de prendre contact pour information avec le Pôle Transports scolaires de la Communauté de communes ou directement auprès du Conseil général de l'Eure 02 32 31 51 27 (site <http://transport.cg27.fr>).

• **Pour les habitants des communes de Bézu-la-Forêt, Lilly, Château-sur-Epte, Bosquentin** dont le transport scolaire est assuré par la Communauté de communes, il convient de prendre contact avec la mairie concernée de lieu de résidence ou avec le Pôle Transports scolaires de la Communauté de communes.

Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière/Pôle Transports Scolaires / 22, route de Dieppe, 27140 Gisors (Face au lycée Louise Michel) / Tél. : 02 32 27 06 38.

Mail : transport.scolaire.cdc.gisors@wanadoo.fr

Site internet : www.cdc-gisors.fr (rubrique transports scolaires) pour télécharger les documents pour les nouveaux élèves arrivant sur le territoire (pas pour les réinscriptions).



* Le dossier complet à renvoyer comporte pour les collégiens et les lycéens : la fiche DITS remplie et signée, une photo d'identité, le coupon du règlement intérieur rempli et signé.

* Le dossier complet à renvoyer comporte pour les élèves de primaires et maternelles : la fiche DITS remplie et signée, le coupon du règlement intérieur rempli et signé, les autorisations parentales pour les - de 6 ans et + de 6 ans et une photo d'identité dès le CM2 (ceci pour les communes rurales uniquement). Tout dossier non reçu dans les délais ou incomplet ne sera pas traité.

**Rappel :
date de clôture 30 juin 2009**

Attention changement cette année

Une pénalité de 20 € sera demandée pour s'inscrire aux transports scolaires passé la date d'inscription du 30 juin 2009 (sauf déménagement ou orientation tardive sur justificatif). En outre, dans ce cas de figure, l'inscription devra obligatoirement se faire au Pôle Transports scolaires de la Communauté de communes, 22, route de Dieppe, 27140 Gisors (et non dans la mairie concernée).

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Mai-septembre 2009

■ AUTHEVERNES

- Course cycliste en souvenir de Sébastien Boulangué 21 juin

■ BAZINCOURT-SUR-EPTE

- Commémoration 8 mai
- Foire à tout 17 mai
- Fête des Mères 6 juin
- Voyage Château de la Loire du 12 juin au 14 juin
- Fête du village 27 juin
- Commémoration 14 juillet
- Fête du 14 juillet 2009 18 juillet
- Sortie des anciens 6 septembre

■ BÉZU-SAINT-ÉLOI

- Grand Baz'art. Exposition de 25 artistes de 12 nations 30 et 31 mai
- Fête de la peinture 7 juin
- Fête communale 13 au 15 juin
- Spectacle de danse du Cobe 20 juin

■ DANGU

- Foire à tout 3 mai
- Théâtre 23, 24 mai
- Théâtre pour enfants 23 juin
- Théâtre pour ados 24 juin
- Fête Saint Jean 28 juin
- Tournoi de boules 15 août
- Marche (Randi pédestre) 6 sept.

■ GISORS

- Spectacles. Scène Nationale d'Évreux. Salle des fêtes (Service culturel) 14 et 15 mai
- Théâtre. Music Hall. Salle des fêtes (Service culturel) 15 mai
- Gisors, la légendaire. Campement viking, Château 16 et 17 mai
- Conférence Son et Lumière (Château) 16 mai
- Baptême de Poneys (ville) 17 mai
- Course de côte. Route de Vaudancourt. Écurie Porte Normande 21 mai

- Stage découverte internet Point Information Jeunesse 29 mai au 19 juin

- Salon des Antiquaires. Salle des fêtes. Comité des fêtes 30 mai au 1^{er} juin

- Marché du monde. Parc du Château. Association FAAACE 31 mai

- Opéra comique. Salle des Fêtes Conservatoire 5 juin

- Fête de la peinture. Service Culturel 7 juin

- Foire à tout. Quartier du Boisgeloup. Commune Libre 7 juin

- Danse contemporaine. Salle des Fêtes. Conservatoire 12 juin

- Théâtre. Salle des fêtes. Conservatoire 19 juin

- Festival Musique en liberté, parc du château. Service Culturel 20 juin

- Fête de la musique. Parc du Château, centre ville. Office du tourisme 21 juin

- Foire à tout. Centre ville. Comité des fêtes 28 juin

- Fête Nationale. Centre ville. Service fêtes et cérémonies 13 juillet

- Visite nocturne. Château de Gisors. Service Patrimoine 27 juin, 11/18/25 juillet, 1^{er}/8/15/22 août, 5 sept.

- Fête de la Libération. Château. Comité des Fêtes 29 et 30 août

- Festival de la bande dessinée, salle des fêtes. Association des Amis de la Bulle 12 et 13 sept.

- Foire à tout. Centre ville. Association UNCAFN 13 sept.

- Journée européenne du Patrimoine. Service Patrimoine 18 au 20 sept.

- Journée mondiale du tourisme. Office du Tourisme 26 sept.

■ GUERNY

- Journée nationale de la voie verte. Syndicat mixte de la voie verte 02 32 27 89 50 27 sept. 9h-17h

■ HÉBÉCOURT

- Repas des Anciens 10 mai
- Fête des Mères et accueil des nouveaux habitants 6 juin
- Sortie parc d'attraction 27 juin
- Feux d'artifice et repas champêtre 11 juillet
- Foire à Tout 27 sept.

■ MAINNEVILLE

- Manille Coinchée à la salle des fêtes - club des tilleuls 10 mai 14 h
- Foire à tout place du pays - Comité des fêtes 17 mai
- Repas avec retraite aux flambeaux - Comité des fêtes 13 juillet
- Feu d'artifice communal 13 juillet

■ NEAUFLES-SAINT MARTIN

- Foire à tout 10 mai
- Kermesse des écoles 20 juin
- Fête du village 4 et 5 juillet
- Fête nationale avec grand feu d'artifice 13 juillet

■ SAINT-DENIS-LE-FERMENT

- Fête de la peinture sur le thème de l'eau 7 juin
- Festival Vexin Concert à l'Église 21 juin 16h30

■ VESLY

- Fête de la St Maurice. Comité des Fêtes 18 au 21 mai
- Journée pêche. Comité des Fêtes 24 mai
- Foire à tout Comité des Fêtes 14 juin

NB : Ces informations nous sont transmises par les communes. Si votre commune n'est pas renseignée, c'est que les éléments ne nous sont pas parvenus ou qu'ils sont arrivés trop tardivement.

Trait d'union Lettre de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière, 5, rue Jean Jaurès, 27140 Gisors BP 39

Tél. : 02 32 27 89 50. Directeur de la publication : Stéphane Mimponet.

Rédaction : équipe de la Communauté de communes.

Conception et réalisation MB et A. Tirage : 8 000 exemplaires.